



PROCÈS-VERBAL | Assemblée générale

Association des étudiantes et des étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation
UQAM, Studio Alfred-Laliberté, vendredi 13 janvier 2017, 12h30.

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Proposition : Ouverture de l'assemblée à 13h01.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adoptée à l'unanimité

0.2 Proposition : Qu'Olivier Grondin, Daniel Bélanger et Xavier Dandavino tiennent respectivement l'animation, le secrétariat et la garde du senti de la présente assemblée.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adoptée à l'unanimité

0.3 Proposition : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0. Procédures d'ouverture
1. Grève
2. Élections partielles
3. Traitement des avis de motion - Règlements généraux
4. Procédures de fermeture

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adoptée à l'unanimité

0.4 Proposition : Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2016.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adoptée à majorité

1. GRÈVE

1.1 Proposition : Qu'un.e membre du SCCUQ fasse une présentation de 5 minutes suivie d'une période de questions/réponses à durée indéterminée.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adoptée à l'unanimité

1.2 Proposition : Considérant que le Syndicat des chargés-es de cours (SCCUQ) est en négociation de convention collective pour l'amélioration des conditions de travail et d'enseignement et que l'employeur ne démontre aucune ouverture ;

Considérant que l'ADEESE considère que de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves relèvent de bonnes conditions de travail pour les travailleurs-euses de l'éducation et que nous avons intérêt à ce que les emplois liés à l'éducation soient valorisés tout comme l'école publique et l'éducation en général ;

Considérant que les coupures dans les services publics sont des attaques aux droits sociaux et à l'éducation ;

Considérant que les coupures dans le secteur public doivent être comprises comme une attaque faites aux femmes, celles-ci constituant la majorité des travailleurs et travailleuses de ce secteur ;

Considérant l'historique de solidarité de l'ADEESE avec les syndicats uqamiens dont notamment les mandats adoptés lors des assemblées générales du 29 octobre 2014 ainsi que du 25 novembre 2015;

Que l'ADEESE renouvelle son soutien au SCCUQ et qu'elle soit en grève lors des journées de grève ponctuelle du SCCUQ.

Dûment proposé, dûment appuyé.

1.2.1 Amendement : Que l'on ajoute « et ce, même si elles sont consécutives », à la fin du premier « Que ».

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité

1.2.2 Amendement : Ajouter, à la fin du premier « Que » : « Que les cours de stage et de développement de carrière soient inclus dans ce mandat. »

Dûment proposé, dûment appuyé.

1.2.2.1 Sous-amendement : Que l'on change « développement de carrière » par « les cours de counseling ».

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité

1.2.2.2 Sous-amendement : Que l'on ajoute « , les stages » suite à « les cours de stage ».

Dûment proposé, dûment appuyé.

Battu à majorité

1.2.2 Sur l'amendement, tel que sous-amendé : Ajouter, à la fin du premier « Que » : « Que les cours de stage et les cours de counseling soient inclus dans ce mandat. »

Adopté à majorité

Proposition privilégiée : *Que l'assemblée soit ajournée pour une durée de 30 minutes afin de procéder à une levée de cours.*

Dûment proposée, dûment appuyée.

Pour : 14

Contre : 24

Abstentions : 8

Battue à majorité.

1.2 Retour sur la proposition principale, telle qu'amendée : Considérant que le Syndicat des chargés-es de cours (SCCUQ) est en négociations de convention collective pour l'amélioration des conditions de travail et d'enseignement et que l'employeur ne démontre aucune ouverture ;

Considérant que l'ADEESE considère que de bonnes conditions d'apprentissage pour les élèves relèvent de bonnes conditions de travail pour les travailleurs-euses de l'éducation et que nous avons intérêt à ce que les emplois liés à l'éducation soient valorisés tout comme l'école publique et l'éducation en général;

Considérant que les coupures dans les services publics sont des attaques aux droits sociaux et à l'éducation ;

Considérant que les coupures dans le secteur public doivent être comprises comme une attaque faites aux femmes, celles-ci constituant la majorité des travailleurs et travailleuses de ce secteur ;

Considérant l'historique de solidarité de l'ADEESE avec les syndicats uqamiens dont notamment les mandats adoptés lors des assemblées générales du 29 octobre 2014 ainsi que du 25 novembre 2015;

Que l'ADEESE renouvelle son soutien au SCCUQ et qu'elle soit en grève lors des journées de grève ponctuelle du SCCUQ et ce, même si elles sont consécutives.

Que les cours de stage et les cours de counseling soient inclus dans ce mandat.

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'assemblée soit ajournée pour une durée de 30 minutes afin de procéder à une levée de cours.

Dûment proposée, dûment appuyée.

Adoptée à majorité.

L'assemblée est ajournée jusqu'à 14h27.

L'assemblée reprend à 14h47.

1.3 Proposition : *Considérant la tenue du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre organisé conjointement par le gouvernement du Québec et les principaux regroupements patronaux et syndicaux, les 16 et 17 février prochains ;*

Considérant que ledit Rendez-vous traitera de la question de la formation et de l'arrimage des institutions d'enseignement au marché du travail ;

Considérant que les étudiantes en enseignement sont directement concernées par les enjeux qui seront discutés lors de ce Rendez-vous ;

Considérant les positions de l'ADEESE concernant la rémunération des stages en enseignement et dans les autres disciplines ;

Considérant qu'une campagne de sensibilisation et de revendications sur la rémunération des stages a cours depuis de nombreuses années;

Considérant l'organisation par diverses associations étudiantes et d'autres groupes d'actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous;

Il est proposé

Que l'ADEESE tienne une journée de grève le jeudi 16 février 2017 ;

Que cette journée de grève ait comme revendication principale la rémunération de tous les stages, de toute discipline et de tout ordre d'enseignement confondu ;

Que l'ADEESE prenne les moyens nécessaires afin de mobiliser ses membres afin qu'elle participe aux actions de perturbation à Québec le 16 février ;

Que l'ADEESE, si nécessaire, dégage des fonds afin d'assurer le transport de ses membres à Québec ;

Que l'ADEESE appelle les autres associations étudiantes dont les membres doivent compléter des stages obligatoires non rémunérés à se mobiliser pour participer aux actions de perturbation à Québec le jeudi 16 février ;

Que pour ce faire, l'ADEESE participe, entre autres, à la rencontre interdisciplinaire sur la question de la rémunération des stages qui se tiendra le 13 février à 17h à l'UQAM, et qu'elle invite ses membres et les autres associations étudiantes montréalaises à participer à cette rencontre ;

Que l'ADEESE appelle ses membres en stage à faire la grève de leur stage le 16 février et à se joindre aux actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre ;

Que l'ADEESE crée un comité ad hoc ouvert, responsable de supporter ses membres en grève des stages le 16 février et d'en minimiser les impacts négatifs.

Dûment proposée, dûment appuyée.

Proposition privilégiée : Que Maxime Laliberté vienne faire une présentation sur la journée de grève du 16 février.

Dûment proposée, dûment appuyée.

Adoptée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière d'une durée limitée à 30 minutes sur le sujet de la grève.

Dûment proposée, dûment appuyée.

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que Maxime Laliberté vienne faire une présentation de deux minutes sur les actions prévues lors de la journée du 16 février.

Dûment proposée, dûment appuyée.

Adoptée à l'unanimité.

1.3.1 Amendement : Que l'ADEESE tienne une Assemblée générale de grève sur la question de la rémunération des stages suite à cette première journée de grève.

Dûment proposée, dûment appuyée.

1.3.1.1 Sous-amendement : Que l'on ajoute « dans les trois semaines suivant cette première journée de grève »

Dûment proposée, dûment appuyée.

1.3.1 De retour sur l'amendement tel que sous-amendé : Que l'ADEESE tienne une Assemblée générale de grève sur la question de la rémunération des stages dans les trois semaines suivant cette première journée de grève.

1.3 De retour sur la principale telle qu'amendée : *Considérant la tenue du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre organisé conjointement par le gouvernement du Québec et les principaux regroupements patronaux et syndicaux, les 16 et 17 février prochains ;*

Considérant que ledit Rendez-vous traitera de la question de la formation et de l'arrimage des institutions d'enseignement au marché du travail ;

Considérant que les étudiantes en enseignement sont directement concernées par les enjeux qui seront discutés lors de ce Rendez-vous ;

Considérant les positions de l'ADEESE concernant la rémunération des stages en enseignement et dans les autres disciplines ;

Considérant qu'une campagne de sensibilisation et de revendication sur la rémunération des stages a cours depuis de nombreuses années ;

Considérant l'organisation par diverses associations étudiantes et autres groupes d'actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous ;

Il est proposé

Que l'ADEESE tienne une journée de grève le jeudi 16 février 2017 ;

Que cette journée de grève ait comme revendication principale la rémunération de tous les stages, toute discipline et ordre d'enseignement confondu ;

Que l'ADEESE prenne les moyens nécessaires afin de mobiliser ses membres afin qu'elles participent aux actions de perturbation à Québec le 16 février ;

Que l'ADEESE, si nécessaire, dégage des fonds afin d'assurer le transport de ses membres à Québec ;

Que l'ADEESE appelle les autres associations étudiantes dont les membres doivent compléter des stages obligatoires non rémunérés à se mobiliser pour participer aux actions de perturbation à Québec le jeudi 16 février ;

Que pour ce faire, l'ADEESE participe, entre autres, à la rencontre interdisciplinaire sur la question de la rémunération des stages qui se tiendra le 13 février à 17h à l'UQAM, et qu'elle invite ses membres et les autres associations étudiantes montréalaises à participer à cette rencontre ;

Que l'ADEESE appelle ses membres en stage à faire la grève de leur stage le 16 février et à se joindre aux actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre ;

Que l'ADEESE crée un comité *ad hoc* ouvert et responsable de supporter ses membres en grève des stages le 16 février et d'en minimiser les impacts négatifs ;

Que l'ADEESE tienne une Assemblée générale de grève sur la question de la rémunération des stages dans les trois semaines suivant cette première journée de grève.

Pour : 92

Contre : 60

Abstentions : 40

La proposition est adoptée à majorité

2. ÉLECTIONS PARTIELLES

2.1 Proposition : Que Roxanne Delisle, présidente d'élection, anime le point « Élections partielles » et que la procédure électorale soit la suivante :

Chaque candidat-e dispose d'une période de 5 minutes pour présenter sa candidature à l'assemblée suivie d'une période de questions-réponses de 5 minutes. À la suite de la présentation de tous-tes les candidats-es pour un même poste, ils et elles quittent la salle pour une période de 5 minutes durant lesquelles l'assemblée peut intervenir sur les candidatures.

Qu'à la suite du dépouillement le nombre de vote ne soit pas inscrit au procès-verbal.

Dûment proposée, dûment appuyée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour le poste de responsable aux communications sur le Conseil exécutif, la candidature de Catherine Cabrera-Valente est reçue préalablement à l'Assemblée.

Pour le poste de responsable aux services sur le Conseil exécutif, aucune candidature n'est reçue.

Pour le poste de représentant-e enseignement en adaptation scolaire et sociale sur le conseil d'administration, aucune candidature n'est reçue.

Pour le poste de représentant-e développement et choix de carrière sur le conseil d'administration, aucune candidature n'est reçue.

À la suite du comptage de votes, Catherine Cabrera-Valente est élue pour le poste de responsable aux communications.

Proposition privilégiée : Que l'on lève l'Assemblée

Dûment proposée, dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 16h16.

3. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION – RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Ce point n'a pu être traité lors de l'Assemblée.

4. PROCÉDURES DE FERMETURE

Ce point n'a pu être traité lors de l'Assemblée.